

COMMISSION ECB DU CNPN du 20 mai 2025

Avis du CNPN sur le Plan National d'Actions en faveur de l'Isoète très ténu (*Isoetes tenuissima* Boreau, 1850)

Dossier examiné par le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN le vendredi 25 octobre 2024.

Présentation du PNA

Isoetes tenuissima est une espèce endémique de France à répartition très limitée, classée en danger critique d'extinction (CR) et protégée au niveau national.

Il existe 10 espèces d'Isoètes en France métropolitaine, dont 3 relèvent du groupe *longissima* :

- *Isoetes tenuissima* présente en région Centre ;
- *Isoetes boryana* présente dans le Sud-Ouest ;
- *Isoetes longissima* présente dans le Sud-Est, dont la Corse.

Depuis sa découverte au XIX^e siècle, *Isoetes tenuissima* a été observé dans 5 départements : le Loir et Cher (la Sologne) ; l'Indre (la Brenne) ; la Vienne (le Montmorillonnais), la Haute Vienne (la Basse Marche) et la Creuse (le Bassin de Gouzon). Aujourd'hui, la plupart des stations connues se situent dans la Brenne, l'espèce n'a pas été revue récemment dans les stations de Haute Vienne. L'analyse du nombre d'observations et de citations anciennes et modernes d'*Isoetes tenuissima* sur son aire de répartition indique une régression de près de 75%.

Le nombre de stations est également en déclin, et en dehors de la station historiquement connue de la Vienne où le taxon est toujours présent, tous les autres départements ont vu leur nombre de stations fortement régresser au cours du dernier siècle et principalement depuis les années 1990 (baisse de 95% en Sologne et 85% dans la Brenne).

Isoetes tenuissima est par ailleurs soumis à de nombreuses menaces et pressions : la fermeture des milieux ; la modification des pratiques de gestion des étangs ; le changement de niveau trophique ; le chaulage trop important ; la pisciculture intensive ; le reprofilage des berges des étangs ; l'envasement des étangs ; la mise en culture des berges exondées ; la gestion inadaptée des niveaux d'eau ; les espèces exotiques envahissantes (EEE).

Quelques actions visant l'acquisition de connaissance et la conservation d'*Isoetes tenuissima* ont été mises en œuvre : bilan stationnel et relevés phytosociologiques dans le Limousin (CBN MC) ; suivi de stations connues par Michel Boudrie ; décapages hivernaux et mise en place de placettes de suivi dans la RNN de l'Etang des Landes en Creuse.

Le PNA en faveur de l'Isoète très ténu s'articule autour de 3 thématiques : connaissance et suivi, gestion et conservation, animation et communication. Il se décline en 10 actions.

La DREAL CVL précise que les stations d'*Isoetes tenuissima* sont principalement situées dans des propriétés privées, où se pratique notamment la chasse au gibier d'eau. Le PNA facilitera la concertation entre acteurs dans l'optique d'une préservation des habitats favorables à l'espèce, et les CEN seront à mobiliser dans ce cadre.

Analyse du PNA en faveur de l'Isoète très ténu (*Isoetes tenuissima* Boreau, 1850)

Le PNA comprend un volet « acquisition de connaissance » développé : réalisation de bilans stationnels réguliers mobilisant possiblement la technique ADNe, réalisation de relevés phytosociologiques et évaluation de l'état de conservation du taxon et de son habitat, études de la diversité génétique des isoètes du groupe *longissima* et des populations d'*Isoetes tenuissima*. Il conviendra toutefois de mettre en priorité les actions de l'axe Conservation et de veiller à ce que les actions de l'axe Connaissance soient orientées vers la mise en œuvre opérationnelle du PNA.

La notion d'indicateurs est très importante et se décline en 2 niveaux :

- Un indicateur de résultat ou de succès permettant de mesurer l'atteinte de l'objectif quantifié du PNA, qui visera l'arrêt de l'effondrement de la population et sa stabilisation (cf. la SNB 2030, mesure 27, action 2) ;
- Des indicateurs de suivis de la mise en œuvre du PNA liés à chaque action.

Ainsi, une réflexion plus approfondie sur l'objectif chiffré du PNA, les indicateurs et leurs cibles associées est à mener.

L'identification des menaces et pressions exercées sur le taxon cible *Isoetes tenuissima* est une étape indispensable à la préservation de l'espèce et de son habitat. Aussi le chapitre dédié aux menaces potentielles mériterait d'être précisé tant sur la description des différentes menaces, que sur l'identification des leviers potentiels à activer pour leur maîtrise.

La mobilisation des acteurs dans l'élaboration de ce PNA est jugée insuffisante au regard du contexte : zones humides, nombreuses activités anthropiques, propriétés privées. Aussi, il est essentiel de viser une animation de la mise en œuvre du PNA de qualité, veillant à la bonne implication des nombreux acteurs rassemblés en un Comité de pilotage.

Avis du CNPN :

A l'appui de l'avis du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN, la commission ECB du CNPN recommande la prise en compte des points suivants :

- Les actions de l'axe Conservation sont à mettre en priorité et les actions de l'axe Connaissance doivent servir la mise en œuvre opérationnelle du PNA ;
- Préciser l'objectif du PNA, les indicateurs de succès et de mise en œuvre des actions, et leurs cibles associées ;
- Développer et préciser le paragraphe « menaces potentielles », en particulier sur les leviers à activer pour maîtriser les diverses pressions ;
- Encourager une plus grande implication des nombreux acteurs concernés, l'animateur s'attachant à renforcer l'efficacité de l'organisation relationnelle entre l'ensemble des parties prenantes.

La commission ECB du CNPN émet un **avis favorable avec recommandations** au PNA en faveur de l'Isoète très ténue (*Isoetes tenuissima* Boreau, 1850).

Le Président



Nyls de PRACONTAL